

Image not found or type unknown



Saisie d'un véhicule par huissier?

Par **anthony123456**, le **23/07/2015 à 16:49**

Bonjour,rrnJe suis séparé depuis quelques temps de mon ex-conjointe (aucun régime de type mariage/concubinage, pacs, etc...). Nous avons un bien immobilier ensemble pour lequel je continu de payer ma part du crédit mais elle, ne remplit pas cette condition!!!rrnMa question venant est:rnà terme est ce qu'un jour je peux avoir une saisie de mes biens personnels? Et particulièrement une voiture que j'ai acheté en co-propriété avec ma mère??rrnMerci par avance pour votre mobilisation et vos réponsesrnDans l'attente de lire vos réponses rnCordialement, rnAnthony123456